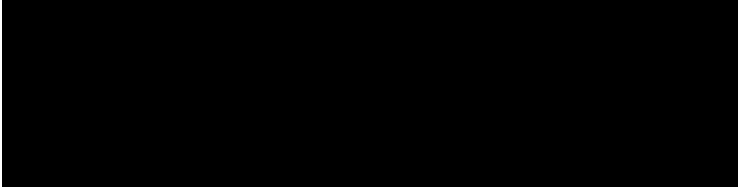


PAR COURRIEL

Québec, le 30 mai 2023



Numéro de dossier : 2305024-063 / 303206.00022/22204

Maître,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 18 mai 2023 visant à obtenir copie de tout document concernant les entreprises 12378744 CANADA INC. (NEQ : 1175818179) et 9386149 CANADA INC. (NEQ : 1171140172), ainsi qu'à l'égard des immeubles suivants :

- 1- 4980, route de l'Aéroport, Saint-Hubert, Québec, J3Y 8Y9 ;
- 2- Deux parties du lot 6 307 634, cadastre du Québec, circonscription foncière de Chambly ;
- 3- Une partie du lot 6 304 634, cadastre du Québec, circonscription foncière de Chambly ;
- 4- Une partie du lot 3 526 274, cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec ;
- 5- Une partie du lot 5 931 181 et une partie du lot 6 291 228, cadastre du Québec, circonscription foncière de Sept-Îles ;
- 6- Deux parties du lot 5 730 681 (parcelles 37 et 40), cadastre du Québec, circonscription foncière de Chicoutimi.

Nous avons procédé à l'examen de votre demande.

Au terme des recherches effectuées, nous constatons que nous ne détenons aucun document concernant les immeubles visés aux points 1 à 4 de votre demande.

... 2

Concernant le point 5 de votre demande, considérant que les parties de lots indiquées dans votre demande sont sans délimitation ou description précises, nos recherches s'appliquent à l'entièreté des lots, soit l'aéroport. Il y a un secteur archéologique qui affecté les lots et dont vous trouverez de l'information au lien Internet suivant : <https://canadianarchaeology.com/caa/publications/les-secteurs-archeologiques-au-quebec>

De plus, les lots sont affectés par deux sites archéologiques, soit le site EiBh-18, connu sous le nom Lac-à-la-Truite qui se trouve totalement à l'intérieur du lot 5 931 181, ainsi que le site EiBh-50, connu sous le nom Lourdes-de-Blanc-Sablon qui affecte partiellement le lot 6 291 228. Vous trouverez les documents en lien avec ces sites archéologiques aux p. 1 à 448 du Document final qui vous est transmis.

Des zones d'information archéologique affectent également les lots visés par le point 5 de votre demande. Vous trouverez aux pages 449 et 450 du Document final les zones d'information archéologique délimitées en bleu.

Concernant le point 6 de votre demande, il y a présence d'un site en réserve DdEs-2, ce qui signifie que lors de fouilles archéologiques associées au rapport archéologique Expertises archéologiques 2020 – Aéroport Chicoutimi-Saint-Honoré, Municipalité Saint-Honoré, qui se trouve aux pages 451 à 680 du Document final, des données archéologiques pertinentes ont été trouvées.

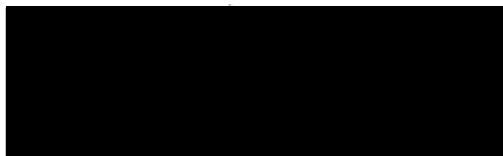
De plus, pour le point 6 de votre demande, des zones d'information archéologique sont associées aux rapports Expertises archéologiques 2021 – Aéroport Chicoutimi-Saint-Honoré, Municipalité de Saint-Honoré, qui se trouve aux pages 681 à 1015 du Document final.

Pour les immeubles visés aux points 5 et 6 de votre demande, la section sur l'archéologie de la Loi sur le patrimoine culturel s'applique. Afin d'obtenir plus de renseignements concernant les informations mentionnées ci-dessus, nous vous invitons à écrire à l'adresse suivante : inventaire.archeologie@mcc.gouv.qc.ca.

Conformément aux articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Julie Lévesque

p. j.